

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Séance du 10 septembre 2024

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le dix septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

N°9b

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentées : Mme Ayse TARI par Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Anne BOUYER par M. Dorian LASCAUX

Etaient absents : M. Yvon DELCHET, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Grégory HUGUE, Mme Micheline GENEIX à partir de 19h44.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Fixation des tarifs pour le stationnement dans les parkings pour l'année 2025

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget parkings,
- Considérant qu'il convient de fixer les tarifs pour l'année 2025 des abonnements dans les parkings de la Ville afin de permettre le paramétrage sur les différents programmes dans les meilleurs délais (application PayByPhone, site internet et logiciel), ainsi que le montant appliqué pour un stationnement horaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Fixe les tarifs pour le stationnement payant dans les parkings de la Ville de Tulle pour l'année 2025 conformément au tableau ci-annexé.

2 - Ces tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2025.

3 - Les recettes en résultant seront inscrites au budget parkings.

4 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le Maire,

Bernard COMBES

Le secrétaire de Séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 11 SEP. 2024
Date et ref de l'accusé de réception : 11 SEP. 2024

DB - 10092024

**PROPOSITION TARIFS 2025
- REGIE AUTONOME SPIC PARKINGS -**



SERVICE SPIC PARKINGS		Tarifs 2024		PROPOSITION Tarifs 2025	
		RESIDENT	NON-RESIDENT	RESIDENT	NON-RESIDENT
Parking en surface :					
Parking Souletie					
Base horaire		moins de 30 minutes = GRATUIT puis 1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes		moins de 30 minutes = GRATUIT puis 1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes	
Abonnements * (délivrés par mois calendaire et année civile et proratisés en fonction de la date de souscription) <u>Vente de la carte à la souscription (ou réédition suite à perte)</u>		<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>
	Mois	24,50 €	28,00 €	24,50 €	28,00 €
	Semestre	134,00 €	155,00 €	134,00 €	155,00 €
	Année	245,00 €	281,00 €	245,00 €	281,00 €
Parking en ouvrage :					
Parking St Pierre et Péri					
Base horaire		1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes		1 € la première heure puis 0,30€/ 15 minutes	
Abonnements * (délivrés par mois calendaire et année civile et proratisés en fonction de la date de souscription) <u>Vente de la carte à la souscription (ou réédition suite à perte)</u>		<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>
JOUR - (7j/7 - 5h30 à 23h)	Mois	24,50 €	28,00 €	24,50 €	28,00 €
	Semestre	134,00 €	155,00 €	134,00 €	155,00 €
	Année	245,00 €	281,00 €	245,00 €	281,00 €
PERMANENT - (7j/7 - 24h/24)	Mois	31,50 €	38,00 €	31,50 €	38,00 €
	Semestre	174,00 €	208,00 €	174,00 €	208,00 €
	Année	315,00 €	380,00 €	315,00 €	380,00 €
* réduction sur achat groupé : - de 40 à 80 abonnements : 10% - plus de 80 abonnements : 15%					
Remplacement d'un arceau parking : Forfait fourniture et pose (cf délibération n°84 du 2 juillet 2019)		218,00 €		218,00 €	
Parking Maugein (sous-sol ADAPEI)					
Location					
Par place de stationnement intérieur sous sol	Mensuel	24,50 €	28,00 €	24,50 €	28,00 €
Par place de stationnement extérieur	Mensuel	21,50 €	25,00 €	21,50 €	25,00 €
Parking Pas Roulant (22 places en location)					
Location					
Par place de stationnement intérieur	Mensuel	21,50 €	25,00 €	21,50 €	25,00 €
Parking Médiathèque Eric ROHMER					
Base horaire		moins de 2 heures = GRATUIT puis 0,30€/ 15 minutes		moins de 2 heures = GRATUIT puis 0,30€/ 15 minutes	
Abonnements * (délivrés par mois calendaire et année civile et proratisés en fonction de la date de souscription) <u>Vente de la carte à la souscription (ou réédition suite à perte)</u>		<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>	<u>7,00 €</u>
JOUR - (7j/7 - 7h à 23h)	Mois	24,50 €	28,00 €	24,50 €	28,00 €
	Semestre	134,00 €	155,00 €	134,00 €	155,00 €
	Année	245,00 €	281,00 €	245,00 €	281,00 €
PERMANENT - (7j/7 - 24h/24)	Mois	31,50 €	38,00 €	31,50 €	38,00 €
	Semestre	174,00 €	208,00 €	174,00 €	208,00 €
	Année	315,00 €	380,00 €	315,00 €	380,00 €
* réduction sur achat groupé : - de 40 à 80 abonnements : 10% - plus de 80 abonnements : 15%					
Aire de service Camping-Cars Tulle		10,00 €		10,00 €	